

# **RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS**

## **RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE 2016**

**AU TITRE DES EXERCICES 2014 ET 2015**

### **PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE 2014-2020**

#### **1) Avancement de la programmation 2014-2020 au 31/12/2015**

Dans le cadre d'une gestion décentralisée des fonds européens, la Région a choisi de coupler les aides qu'elle attribue sur ses fonds propres aux aides européennes, afin de valoriser davantage les projets et d'apporter un réel effet levier des aides publiques.

Ainsi, 157 projets ont été programmés en 2015, ce qui représente 92,3 M€ d'aides européennes, pour un montant d'opérations qui s'élève à 292 M€, soit 40,7% de la maquette prévisionnelle. Le détail par objectif spécifique (OS) apparaît dans le tableau ci-après. Les premiers paiements aux bénéficiaires sont intervenus fin 2015, même si toutes les opérations programmées étaient en cours de réalisation.

Parmi ces opérations, 6 projets sont financés dans le cadre des Investissements territoriaux intégrés (ITI). En effet, afin de soutenir le développement urbain durable des agglomérations de Caen-la-Mer, Cherbourg, Saint-Lô, Flers, Lisieux et Alençon, la Région a mis en œuvre les ITI dès l'été 2015. Les projets jusqu'alors programmés dans ce cadre relèvent de l'axe 3 « Faire de la Basse-Normandie une éco-région attractive » du PO FEDER-FSE 2014-2020. Ainsi 17,8 M€ de FEDER ont été attribués suite à des comités de pré-sélection des agglomérations, sur une enveloppe de 40 M€.

#### **2) Problèmes rencontrés**

Le PO FEDER-FSE a été validé en décembre 2014. Le premier comité de suivi 2014-2020 a été organisé le 15 avril 2015, qui a permis de démarrer la programmation des dossiers. Ainsi, le lancement du programme a été tardif par rapport au calendrier de programmation qui commence officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Toutefois, la Région avait anticipé ce retard, et débuté le recensement de projets et le travail amont avec les maîtres d'ouvrage. C'est pourquoi la programmation 2014-2020 a pu être effective dès le mois de mai 2015.

Par ailleurs, le système d'information Synergie, outil national utilisé lors des déclarations de dépenses et des audits et contrôles, est long à mettre en place. Néanmoins, la Région a fait le choix d'utiliser son propre système d'information, avec un interfaçage avec Synergie pour les déclarations de dépenses. Les outils déjà opérationnels pour la gestion des aides régionales ont pu être exploités rapidement pour la gestion des fonds européens, même si des ajustements ont été nécessaires pour se conformer aux exigences liées aux aides communautaires. Cette méthode est cohérente avec la stratégie de la Région qui consiste à combiner les aides européennes et les dispositifs régionaux.

## Etat d'avancement de la programmation des opérations FEDER-FSE au 31/12/2015

Axe	OS	Maquette	Coût total des opérations programmées	UE programmé	Taux de programmation
AXE 1 : Faire de l'innovation et de la compétitivité des entreprises les moteurs du développement régional	OS1 Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	19 000 000 €	5 572 026 €	2 775 347 €	14,61%
	OS 2 Accroître la R&D privée et la diffusion de l'innovation, notamment à travers la valorisation de la recherche publique dans les domaines de la RIS3	22 000 000 €	10 286 388 €	3 809 626 €	17,32%
	OS 3 Augmenter le nombre de créations, reprises et transmissions d'entreprises	7 000 000 €	8 346 546 €	3 220 338 €	46,00%
	OS 4 Augmenter la taille des TPE/PME à travers les projets d'innovation et d'internationalisation	28 000 000 €	24 217 001 €	9 366 800 €	33,45%
	<b>Total axe 1</b>	<b>76 000 000 €</b>	<b>48 421 961 €</b>	<b>19 172 111 €</b>	<b>25,23%</b>
AXE 2 : Développer l'offre numérique du territoire	OS 5 Augmenter la couverture THD du territoire	21 000 000 €	84 762 470 €	18 000 000 €	85,71%
	OS 6 Augmenter l'offre de services numériques à vocation économique, sociale et citoyenne	10 000 000 €	0 €	0 €	0,00%
	<b>Total axe 2</b>	<b>31 000 000 €</b>	<b>84 762 470 €</b>	<b>18 000 000 €</b>	<b>58,06%</b>
AXE 3 : Faire de la Basse-Normandie une éco-région attractive	OS 7 Augmenter et diversifier la production d'énergies renouvelables	21 851 770 €	40 799 622 €	15 232 066 €	69,71%
	OS 8 Réduire la consommation énergétique dans le logement, avec une finalité sociale	19 859 915 €	3 143 118 €	822 163 €	4,14%
	OS 9 Augmenter l'utilisation des moyens de transports propres dans les zones urbaines	18 000 000 €	78 052 324 €	17 000 000 €	94,44%
	OS 10 Accroître la fréquentation touristique en préservant l'intégrité du patrimoine	7 800 000 €	310 170 €	186 102 €	2,39%
	OS 11 Redensifier et revitaliser les zones urbaines en mutation	6 000 000 €	0 €	0 €	0,00%
<b>Total axe 3</b>	<b>73 511 685 €</b>	<b>122 305 234 €</b>	<b>33 240 332 €</b>	<b>45,22%</b>	
AXE 4 : Augmenter les compétences pour favoriser l'insertion durable en emploi, en donnant la priorité aux personnes les moins qualifiées	OS 12 Augmenter la qualification des personnes en recherche d'emploi dont la qualification ne permet pas l'accès à l'emploi durable	38 321 825 €	34 758 880 €	20 839 573 €	54,38%
	<b>Total axe 4</b>	<b>38 321 825 €</b>	<b>34 758 880 €</b>	<b>20 839 573 €</b>	<b>54,38%</b>
AXE 5 : Assistance technique FEDER	OS 13 Mettre en œuvre un système de gestion rigoureux et efficace, au service de la performance et de la visibilité du programme	6 488 921 €	1 666 550 €	999 930 €	15,41%
	<b>Total axe 5</b>	<b>6 488 921 €</b>	<b>1 666 550 €</b>	<b>999 930 €</b>	<b>15,41%</b>
AXE 6 : Assistance technique FSE	OS 14 Mettre en œuvre un système de gestion rigoureux et efficace, au service de la performance et de la visibilité du programme	1 507 569 €	23 094 €	13 856 €	0,92%
	<b>Total axe 6</b>	<b>1 507 569 €</b>	<b>23 094 €</b>	<b>13 856 €</b>	<b>0,92%</b>
<b>Total PO FEDER-FSE</b>		<b>226 830 000 €</b>	<b>291 938 189 €</b>	<b>92 265 801 €</b>	<b>40,68%</b>